

Créteil, le 5 décembre 2017

Réf. : 2017-103

Monsieur Martin Hirsch
Directeur général
Assistance publique - Hôpitaux de Paris
3 avenue Victoria
75004, Paris

Monsieur le Directeur général,

Dans un courrier en date du 29 novembre 2017, j'ai été alerté par La Coordination de Vigilance du Groupement hospitalo-universitaire Henri Mondor - Albert Chenevier du projet de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris de remettre en cause le service de chirurgie hépatique du GHU H. Mondor - A. Chenevier.

La Coordination de Vigilance détient ces informations de source interne, et l'AP-HP n'a pas nié le projet, qui a été révélé à la presse. Deux des trois chirurgiens, professeurs d'université - praticiens hospitaliers, auraient déjà reçu l'ordre de transfert à l'hôpital Paul Brousse, tandis que le troisième devrait partir en Suisse.

Privé de la transplantation hépatique, c'est l'ensemble de la chirurgie digestive qui est touchée, mais aussi des secteurs tels que les prélèvements, la transplantation rénale, l'imagerie, l'anatomopathologie. Des postes sont également menacés, en médecine, en biologie, en chirurgie, aux blocs, et en anesthésie-réanimation.

Tout comme de très nombreux élus locaux, de parlementaires, d'usagers, de syndicats et associations, je m'inquiète de la qualité du service public rendu pour les habitants, si l'AP-HP poursuit sa logique d'économies, dont les conséquences sont une pression accrue pour les personnels, un maillage territorial de moins en moins bien assuré, une prise en charge plus difficile, et *in fine* la détérioration de la santé de nos concitoyens.

Le Conseil départemental du Val-de-Marne avait déjà voté en 2016 un vœu à l'unanimité de ses membres alertant sur les dangers que représentait la mise en œuvre des Groupements hospitaliers de territoire en termes de qualité, d'accessibilité et d'égalité du service public de la santé. Déjà en 2011, les élus du Département s'étaient mobilisés auprès des syndicats, des salariés, et des usagers pour défendre la chirurgie cardiaque à l'hôpital Mondor.

Ainsi, c'est avec le même esprit, que je sollicite auprès de vous une rencontre en urgence, en présence d'élus locaux et de membres de La Coordination de vigilance du GHU H. Mondor - A. Chenevier.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma haute considération.

Christian FAVIER

Christian FAVIER,

Président
du Conseil départemental
du Val-de-Marne

//HÔTEL DU DÉPARTEMENT
21-29, av. du Général-de-Gaulle
94054 Créteil cedex
Tel : +33 1 43 99 70 01
Fax : +33 1 43 99 70 06
christian.favier@valdemarne.fr
www.valdemarne.fr

Créteil, le 5 décembre 2017

Réf. : 2017-102

Monsieur Christophe Devys
Directeur général
Agence régionale de Santé d'Ile-de-
France
Millénaire 2, 35 rue de la Gare
75019, Paris

Monsieur le Directeur général,

Dans un courrier en date du 29 novembre 2017, j'ai été alerté par La Coordination de Vigilance du Groupement hospitalo-universitaire Henri Mondor - Albert Chenevier du projet de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris de remettre en cause le service de chirurgie hépatique du GHU H. Mondor - A. Chenevier.

La Coordination de Vigilance détient ces informations de source interne, et l'AP-HP n'a pas nié le projet, qui a été révélé à la presse. Deux des trois chirurgiens, professeurs d'université - praticiens hospitaliers, auraient déjà reçu l'ordre de transfert à l'hôpital Paul Brousse, tandis que le troisième devrait partir en Suisse.

Privé de la transplantation hépatique, c'est l'ensemble de la chirurgie digestive qui est touchée, mais aussi des secteurs tels que les prélèvements, la transplantation rénale, l'imagerie, l'anatomopathologie. Des postes sont également menacés, en médecine, en biologie, en chirurgie, aux blocs, et en anesthésie-réanimation.

Tout comme de très nombreux élus locaux, de parlementaires, d'usagers, de syndicats et associations, je m'inquiète de la qualité du service public rendu pour les habitants, si l'AP-HP poursuit sa logique d'économies, dont les conséquences sont une pression accrue pour les personnels, un maillage territorial de moins en moins bien assuré, une prise en charge plus difficile, et *in fine* la détérioration de la santé de nos concitoyens.

Le Conseil départemental du Val-de-Marne avait déjà voté en 2016 un vœu à l'unanimité de ses membres alertant sur les dangers que représentait la mise en œuvre des Groupements hospitaliers de territoire en termes de qualité, d'accessibilité et d'égalité du service public de la santé. Déjà en 2011, les élus du Département s'étaient mobilisés auprès des syndicats, des salariés, et des usagers pour défendre la chirurgie cardiaque à l'hôpital Mondor.

Ainsi, c'est avec le même esprit, que je sollicite auprès de vous une rencontre, en présence d'élus locaux et de membres de La Coordination de vigilance du GHU H. Mondor - A. Chenevier.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le directeur général, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Christian FAVIER

Christian FAVIER,

Président
du Conseil départemental
du Val-de-Marne

//HÔTEL DU DÉPARTEMENT
21-29, av. du Général-de-Gaulle
94054 Créteil cedex
Tel : +33 1 43 99 70 01
Fax : +33 1 43 99 70 06
christian.favier@valdemarne.fr
www.valdemarne.fr

Créteil, le 5 décembre 2017

Réf. : 2017-101

Madame Agnès BUZYN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS SP 07

Madame la Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention sur les informations très préoccupantes concernant le service de chirurgie hépatique du CHU Henri Mondor de Créteil.

Christian FAVIER,

Président
du Conseil départemental
du Val-de-Marne

Dans un courrier en date du 29 novembre 2017, j'ai été alerté par La Coordination de Vigilance du Groupement hospitalo-universitaire Henri Mondor - Albert Chenevier du projet de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris de remettre en cause le service de chirurgie hépatique du GHU H. Mondor - A. Chenevier.

//HÔTEL DU DÉPARTEMENT
21-29, av. du Général-de-Gaulle
94054 Créteil cedex
Tel : +33 1 43 99 70 01
Fax : +33 1 43 99 70 06
christian.favier@valdemarne.fr
www.valdemarne.fr

La Coordination de Vigilance détient ces informations de source interne, et l'AP-HP n'a pas nié le projet, qui a été révélé à la presse. Deux des trois chirurgiens, professeurs d'université - praticiens hospitaliers, auraient déjà reçu l'ordre de transfert à l'hôpital Paul Brousse, tandis que le troisième devrait partir en Suisse.

Privé de la transplantation hépatique, c'est l'ensemble de la chirurgie digestive qui est touchée, mais aussi des secteurs tels que les prélèvements, la transplantation rénale, l'imagerie, l'anatomopathologie. Des postes sont également menacés, en médecine, en biologie, en chirurgie, aux blocs, et en anesthésie-réanimation.

Tout comme de très nombreux élus locaux, de parlementaires, d'usagers, de syndicats et associations, je m'inquiète de la qualité du service public rendu pour les habitants, si l'AP-HP poursuit sa logique d'économies, dont les conséquences sont une pression accrue pour les personnels, un maillage territorial de moins en moins bien assuré, une prise en charge plus difficile, et *in fine* la détérioration de la santé de nos concitoyens.

Le Conseil départemental du Val-de-Marne avait déjà voté en 2016 un vœu à l'unanimité de ses membres alertant sur les dangers que représentait la mise en œuvre des Groupements hospitaliers de territoire en termes de qualité, d'accessibilité et d'égalité du service public de la santé. Déjà en 2011, les élus du Département s'étaient mobilisés auprès des syndicats, des salariés, et des usagers pour défendre la chirurgie cardiaque à l'hôpital Mondor.

Ainsi, c'est avec le même esprit, que je sollicite auprès de vous une rencontre, en présence d'élus locaux et de membres de La Coordination de vigilance du GHU H. Mondor - A. Chenevier.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Christian FAVIER